



Dispositif d'aide aux étudiants boursiers de Charente Limousine

Fiche de présentation

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Adresse :

N° de téléphone : __/__/__/_/____

Adresse email : _____

Nom de l'établissement scolaire : _____

Adresse de l'établissement :

Niveau d'étude suivi : _____

Nom de l'organisme boursier : _____



DISPOSITIF D'AIDE AUX ETUDIANTS BOURSIERS DE CHARENTE LIMOUSINE

Objectifs	✓ Vise à soutenir financièrement les étudiants boursiers de Charente Limousine
Zone éligible	✓ Les habitants du territoire de la Communauté de Communes de Charente Limousine comprenant 58 communes
Organisme porteur du dispositif	✓ Communauté de Communes de Charente Limousine (CCCL)
Bénéficiaires	Ce fonds s'adresse aux étudiants, répondant aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Etre domicilié ou avoir des parents domiciliés en Charente Limousine - Etre âgé de moins de 30 ans au moment du dépôt du dossier - Etre titulaire du baccalauréat - Poursuivre des études supérieures (ne sont pas considérées comme telles les CAP, BEP,..).

Calcul de l'aide	Subvention forfaitaire d'un montant de 500 euros. L'aide sera versée en une seule fois.
Pièces à produire	Copie d'une pièce d'identité RIB de l'étudiant Certificat de scolarité Notification d'attribution de bourse Attestation de domicile
Modalités de versement de la subvention	Le CIAS de Charente Limousine effectuera des contrôles de premier niveau. L'attribution de l'aide sera validée par la commission d'attribution mis en place par le CIAS de Charente Limousine Le versement de l'aide sera conduit par mandat administratif du CIAS de Charente Limousine sur le compte bancaire de l'étudiant uniquement.
Contact	Arnaud LORANT Arnaud.lorant@charente-limousine.fr 06 20 41 17 67

Version du 05/03/2021